

le défi d'en faire la découverte aux plus habiles dans l'art de deviner.

Les Chevalieres & les Chevaliers se donnent aussi un salut distingué, fondé sur le grand respect qu'on doit se porter dans l'Ordre. Mais ce salut n'a lieu précisément & n'oblige qu'entre les membres de l'illustre Chevalerie qui se trouvent ensemble ou se rencontrent, sans qu'il y ait des profanes : Si au contraire il y en a, on ne fait que le salut ordinaire.

Les réglemens & statuts qui concernent l'établissement de l'insigne & auguste Chevalerie dont il s'agit, sont dictés par la prudence sage-ment & mûrement réfléchis, reçus & approuvés dans la Société d'un consentement unanime, mais secrets au point que si quelqu'un vient à être éventé par la faute d'un des membres, il est sujet à des peines très-grandes qu'il encoure sur le champ. Ces sages réglemens passent au rang des mystères de la Chevalerie, pour lesquels toutes les divinités de l'Ordre ont le plus grand respect.

Il est cependant à propos d'avertir que tant & de si beaux arrangemens qui font régner une si charmante harmonie dans l'Ordre, ne sont ni contraires à l'Etat, ni à la Religion, ni aux bonnes mœurs, ni à la Société de tous les hommes. Bien loin de cela, ils favorisent l'observation des loix, font respecter de plus en plus les Puissances, resserrent les nœuds de la charité, & laissent une liberté entière de vaquer aux différens devoirs que prescrivent la Religion & l'Etat.

Chacun des membres est obligé de travailler à l'honneur, à l'accroissement, au progrès, à l'agrandissement, à l'intérêt de l'Ordre ; au
moyen